

Compétence dans les langues officielles et participation civique des immigrants*

par
Monica Boyd**

Résumé

Le présent projet évalue la relation entre la compétence dans les langues officielles et la participation civique, en comparant les immigrants aux Canadiens de naissance. Deux questions de fond sont abordées. 1) Quelles sont les relations entre la connaissance d'une langue et le degré ainsi que le type de participation civique chez la population immigrante? Plus précisément, la connaissance et l'utilisation du français et/ou de l'anglais augmentent-elles la probabilité d'engagement civique des immigrants? 2) Est-ce que les immigrants, ceux en particulier dont la compétence dans les langues officielles est faible, diffèrent des Canadiens de naissance quant au type de participation civique? Suivent des réponses à ces questions, qui s'appuient sur les résultats de l'Enquête sur la diversité ethnique, concernant les taux de participation à des associations, le bénévolat, l'exercice du droit de vote et le sentiment d'appartenance. Les données montrent un lien entre les compétences dans les langues officielles et le degré et type de participation civique chez les personnes nées à l'étranger.

* Ce document constitue la base d'un exposé donné à la séance « Langue et intégration sociale » du symposium *Une question de langue* de Metropolis, le 22 octobre 2009, à Ottawa, Canada. Mmes Joanne Nowak et Stella Park ont travaillé au projet en qualité d'adjointes à la recherche. L'auteure a effectué la recherche de base présentée dans ce document grâce à la Chaire de recherche du Canada sur l'immigration, l'inégalité et les politiques publiques, que lui a octroyée le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

** Mme Monica Boyd, professeure de sociologie à l'Université de Toronto, y est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'immigration, l'inégalité et les politiques publiques. Il est possible de la joindre par courriel à l'adresse suivante : monica.boyd@utoronto.ca

Compétence dans les langues officielles et participation civique des immigrants

par
Monica Boyd

Introduction

La participation civique des immigrants suscite un intérêt continu, et ce, pour quatre raisons. Premièrement, cet intérêt découle des études réalisées sur la participation aux associations bénévoles, l'un des indicateurs de la participation civique. Comme l'indique Baer (2008) dans son ouvrage précurseur, même si le Canada affiche l'un des taux les plus élevés au monde de participation aux associations bénévoles, la sécularisation et l'immigration peuvent entraîner une diminution de l'engagement dans le futur¹. Deuxièmement, on estime que des taux de participation civique similaires chez les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger révèlent une intégration de ces derniers. Tout comme la convergence, habituellement au fil du temps, des indicateurs économiques des personnes nées à l'étranger et de celles nées au Canada est considérée comme un facteur d'intégration économique, la convergence des comportements de participation civique des immigrants avec ceux des Canadiens de naissance peut constituer un aspect de l'intégration civique. Troisièmement, dans la mesure où elle est une forme de participation à la vie sociale, la participation civique peut être considérée comme un indicateur de la cohésion sociale et de l'existence de réseaux sociaux, lesquels peuvent offrir, à leur tour, un soutien social qui facilite l'intégration des immigrants. Quatrièmement, l'absence de participation civique des immigrants peut indiquer l'existence d'obstacles à leur pleine participation à la société d'accueil.

À ce jour, les résultats obtenus sur la relation entre le lieu de naissance et la participation civique sont de diverses natures. Selon certaines études, les nouveaux immigrants sont enclins à participer moins aux activités civiques et sociales que les non-immigrants (Baer, 2008; Couton et Gaudet, 2008; Nakhaie, 2008). En outre, il semble y avoir des différences marquées entre les groupes d'immigrants et au sein de chacun, selon l'ethnie et le sexe de l'immigrant (Baer, 2008; Couton et Gaudet, 2008). Toutefois, d'autres travaux de recherche portent à croire que la participation civique est à peu près la même, que l'on soit immigrant ou non. De plus, le faible écart observé disparaît à mesure que s'accumule le temps passé au Canada (Black, 1991; Scott, Selbee et Reid, 2006). Toutes les études en cause mesurent la participation civique à l'aide de divers indicateurs comme le bénévolat, l'activisme politique, l'exercice du droit de vote et l'acquisition de la citoyenneté (Baer, 2008; Tossutti, 2007; Stoll et Wong, 2007; Nakhaie, 2007).

En ce moment, rien n'est proposé pour expliquer les résultats différents quant aux degrés de participation des immigrants par rapport à ceux des Canadiens de naissance et entre les groupes d'immigrants. Cependant, le fait de connaître (ou pas) la ou les langues du pays d'accueil ressort comme un facteur déterminant de la participation civique des

¹ Baer (2008) avance que les immigrants sont peut-être moins susceptibles de faire partie d'associations, soit parce que, comparativement aux Canadiens de naissance, ils n'ont pas les caractéristiques reconnues pour accroître cette participation (hypothèse relative à la situation et à la composition) ou parce qu'ils viennent de pays où la culture de la participation civique est moins forte (hypothèse de la culture civique d'origine).

immigrants. De nombreuses études indiquent une relation positive et directe entre la compétence dans les langues officielles du Canada et la participation civique des immigrants, surtout des nouveaux immigrants (Baer, 2008; Torney-Purta et coll., 2007; Nakhaie, 2008). En examinant les données de l'Enquête sociale générale de 2003 et du Recensement de 2001, Baer (2008) a constaté que les groupes d'immigrants qui n'étaient pas enclins à adopter l'anglais à la maison avaient un engagement beaucoup moins prononcé — même en incluant l'engagement dans les organisations ethniques — que les membres de leur propre communauté ethnique et d'autres groupes d'immigrants qui avaient commencé à utiliser la langue majoritaire. De même, sur les 50 immigrants sondés par Dudley (2007) dans son étude de cas des immigrants en anglais langue seconde (ALS) au Canada, un sur cinq a signalé ne pas avoir fait de bénévolat en raison de ses capacités linguistiques limitées. Une autre étude a révélé que, chez la communauté chinoise et la communauté indo-canadienne de la Colombie-Britannique, le taux d'exercice du droit de vote n'était pas élevé parce que les obstacles linguistiques faisaient en sorte que les électeurs avaient du mal à effectuer le processus de votation (Élections en C.-B. dans Tossutti, 2007). Dans ces études, on mesure habituellement la compétence ou les aptitudes linguistiques en se demandant si les personnes parlent seulement les langues officielles ou d'autres langues, ou encore si elles parlent le français ou l'anglais à la maison.

Même si les chercheurs estiment que la compétence en français et/ou en anglais correspond à une augmentation de la participation civique des immigrants, la langue n'est pas le sujet central de leur recherche. De plus, les études ne portent pas toutes sur les mêmes enquêtes et n'utilisent pas toutes les mêmes indicateurs de la participation civique. Dans le présent document, j'ai eu recours à une seule source de données, à savoir l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) réalisée au Canada en 2002, pour faire ressortir trois indicateurs de la participation civique, tout en mettant l'accent sur la relation entre les niveaux de compétence en langues officielles et le degré ainsi que le type de participation civique observés chez les Canadiens de naissance et ceux nés à l'étranger. Dans mon analyse, j'aborde deux questions de fond. Premièrement, quelles sont les relations entre la connaissance d'une langue et le degré ainsi que le type de participation civique chez la population immigrante? Plus précisément, la connaissance et l'utilisation du français et/ou de l'anglais augmentent-elles la probabilité d'engagement civique des immigrants? Deuxièmement, est-ce que les immigrants, ceux en particulier dont la compétence dans les langues officielles est faible, diffèrent des Canadiens de naissance quant au type de participation civique? Les résultats de l'EDE confirment que les Canadiens de naissance et ceux nés à l'étranger n'ont pas le même degré et le même type de participation civique. De plus, la compétence linguistique, mesurée par une typologie en trois catégories de l'usage de la langue, est corrélée à la fréquence et au type de participation civique.

Données et méthodes

L'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) a été menée conjointement par Statistique Canada et le ministère du Patrimoine canadien en 2002, et ses résultats ont été diffusés en septembre 2003. Cette enquête devait permettre de mieux comprendre la question de l'intégration sociale, politique et économique des Canadiens de différentes origines ethniques. Au total, 42 476 personnes ont participé à l'Enquête, ce qui

correspond à un taux de réponse de 76 %, et la population représentée s'élève à 23 092 643 personnes. Les participants ont été sélectionnés en fonction de leurs réponses aux questions du Recensement du Canada de 2001; la population cible était composée de personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans des logements privés des dix provinces du Canada. Étant donné que les adolescents et les jeunes adultes sont en transition vers l'âge adulte, l'analyse fournie dans le présent document est fondée sur un sous-échantillon des participants à l'EDE qui comprend toutes les personnes âgées de 25 ans ou plus.

L'EDE comporte un module sur la participation à la vie communautaire, dans lequel les répondants sont invités à déclarer leur participation à divers types d'organisations et de groupes (de nature ethnique ou autre) et leur participation aux élections. Les répondants devaient répondre notamment à la question suivante : « Êtes-vous membre, ou avez-vous pris part aux activités de groupes ou d'organisations au cours des 12 derniers mois? Par exemple, un club sportif, une organisation de loisirs, un organisme communautaire, une association ethnique, etc. » Les répondants qui déclaraient être membres d'un groupe ou d'une association étaient questionnés sur la fréquence de leur participation aux activités du groupe ou de l'organisation. Ces questions servaient à obtenir des renseignements sur l'adhésion à des groupes ou la participation générale à leurs activités et sur la fréquence générale de la participation.

La base de microdonnées à grande diffusion de l'EDE, qui fait l'objet d'une analyse dans le présent document, contient aussi de l'information sur la participation des répondants aux activités de groupes ou d'organisations comme les suivants (en ordre alphabétique) : groupe artistique, de danse, culturel; lié au travail ou à l'entreprise; organisme communautaire; association ethnique ou d'immigrants; organisation de loisirs, club social ou groupe de personnes âgées; groupe affilié à une confession religieuse; équipe ou club sportif; organisation de bienfaisance ou de charité; mouvement destiné aux jeunes et groupe pour enfants. Le fichier de microdonnées à grande diffusion renferme également de l'information sur la fréquence de la participation à ces groupes ou organisations, sauf pour les organisations de loisirs, les clubs sociaux ou groupes de personnes âgées, les organisations de bienfaisance ou de charité, les mouvements destinés aux jeunes ou groupes pour enfants.

Outre l'appartenance à des groupes et organisations ou la participation à leurs activités, l'exercice du droit de vote est considéré dans un bon nombre d'études comme une forme de participation à la vie civile. L'Enquête sur la diversité ethnique renfermait aussi des questions sur l'exercice du droit de vote aux élections fédérales, provinciales ou municipales, sans compter que les répondants pouvaient indiquer, grâce au choix de réponses, qu'ils n'avaient pas le droit de vote.

L'Enquête sur la diversité ethnique vérifiait, en troisième lieu, la force du sentiment d'appartenance du répondant à l'égard de sa famille, de son groupe ethnique ou culturel, de son village, sa ville ou sa municipalité, de sa province, du Canada et de l'Amérique du Nord. Il ne s'agit pas à strictement parler d'un indicateur de la participation civique, du moins par rapport aux indicateurs principaux utilisés dans les recherches précédentes. Cependant, le sentiment d'appartenance peut être considéré comme un indicateur de l'attitude, un indicateur d'une importance symbolique qui montre en outre une orientation plus abstraite de la participation à une communauté particulière. Voilà pourquoi cet indicateur constitue dans le présent document le troisième type de participation civique.

Le questionnaire de l'EDE demandait aussi aux répondants leur lieu de naissance et, lorsqu'ils étaient nés à l'étranger, leur année d'arrivée au Canada, qui était ensuite convertie en données sur l'âge au moment de l'immigration. En raison de l'intérêt que suscite la participation civique pour son effet sur l'intégration, le présent document réunit de l'information qui concerne uniquement les immigrants arrivés au Canada à l'âge adulte, soit à 25 ans ou plus tard. L'EDE comprenait aussi un certain nombre de questions sur les langues apprises et parlées. Compte tenu de recherches précédentes sur la participation civique, la typologie suivante de la compétence dans les langues officielles a été élaborée et utilisée dans le présent document :

Type 1 : Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : français et/ou anglais.

Type 2 : Langue maternelle : ni le français ni l'anglais; langue principalement parlée à la maison : français et/ou anglais.

Type 3 : Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : ni le français ni l'anglais.

À cette typologie des langues viennent s'ajouter des renseignements recueillis par l'EDE sur la participation aux activités de groupes ou d'organisations, sur l'exercice du droit de vote et sur le sentiment d'appartenance. Il est à noter que l'analyse ne comporte aucun rajustement concernant les différences entre les groupes sur le plan de l'âge, du lieu de résidence, de l'état civil, du niveau d'instruction, de l'origine ethnique et des années passées au Canada ou d'autres facteurs associés aux variations de la participation civique. Si ces différences géographiques ou de composition faisaient l'objet d'une analyse multivariée, l'ampleur des différences entre les groupes définis par le lieu de naissance et la compétence linguistique pourrait changer.

Compétence linguistique et adhésion à des groupes et organisations

Aperçu

Il n'est pas surprenant que la compétence dans la langue du pays d'accueil soit associée à des degrés supérieurs de participation civique – la langue, cet écheveau de symboles, est en effet essentielle à la communication des pensées et des idées ainsi qu'à l'exécution des tâches. Pour les nouveaux arrivants, le fait de connaître la ou les langues de la société d'accueil accroît la capacité de se renseigner sur la nouvelle société, sur ses écoles, ses services de soins de santé, ses programmes sociaux, ses logements et ses possibilités d'emploi. À ce titre, la compétence dans la ou les langues du pays d'accueil représente une ressource qui peut faciliter la coopération et l'interaction sociale entre les membres d'une société et qui facilite effectivement la participation active à la vie civile. À l'inverse, les immigrants dont la compétence dans l'une ou l'autre langue officielle est réduite sont moins susceptibles (ou en mesure) de participer aux activités civiques. Plus précisément, les immigrants aux compétences linguistiques limitées ont du mal à communiquer avec la population majoritaire dans le cadre de leur bénévolat ou de leur

participation civique et peuvent aussi trouver difficile d'obtenir de l'information sur les possibilités de s'engager politiquement ou socialement (Baer, 2008; Dudley, 2007; Nakhaie, 2008; Tossutti, 2007)².

Cependant, la participation civique permet à son tour aux groupes d'exercer leur droit à la citoyenneté à part entière, et de profiter des droits civils, politiques et sociaux accordés aux membres de la société (Marshall, 1950). Ne pas connaître le français ou l'anglais fait en sorte que les interactions n'ont lieu qu'avec les groupes sociaux qui utilisent les langues propres au groupe ethnique de l'immigrant; un faible niveau de compétence dans la langue du pays d'accueil peut donc réduire le degré et le type de participation civique, et empêcher le plein accès aux droits et aux programmes.

Tel qu'indiqué précédemment, les répondants à l'Enquête sur la diversité ethnique ont été questionnés sur leur participation aux activités de groupes comme les suivants : groupe artistique, de danse, culturel; lié au travail ou à l'entreprise; organisme communautaire; association ethnique ou d'immigrants; organisation de loisirs, club social ou groupe de personnes âgées; groupe affilié à une confession religieuse; équipe ou club sportif; organisation de bienfaisance ou de charité; mouvement destiné aux jeunes et groupe pour enfants. Le profil global établi à l'aide de leurs réponses montre de façon concluante que la participation augmente lorsque les gens ont un bon niveau de compétence en français et/ou en anglais (tableau 1 et graphique 1). À l'inverse, les pourcentages de personnes au niveau de compétence moyen ou faible en français et/ou en anglais qui appartiennent à un ou plusieurs groupes ou organisations ou participent à leurs activités sont réduits.

Tableau 1 : Adhésion à un groupe ou une organisation ou participation à ses activités et nombre de types de groupe ou d'organisation, selon le lieu de naissance et la compétence linguistique, Canada, 2002

	Total	Nés au Canada, type 1 ^{a)}	Nés au Canada, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 1 ^{a)}	Nés à l'étranger, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 3 ^{c)}
<i>Adhésion à un groupe ou une organisation ou participation à ses activités ^{d)}</i>						
Oui	100	100	100	100	100	100
Non	45	47	44	45	36	32
	55	53	56	55	64	68
Dans l'affirmative, nombre de types	100	100	100	100	100	100
1 type seulement	77	77	76	74	82	81
2 types	17	17	16	20	14	15
3 types	5	5	5	5	3	2
4 types ou plus	1	1	2	2	1	1

a) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : français et/ou

² En ce qui concerne le soutien accordé par le gouvernement fédéral dans ce domaine, les politiques canadiennes antérieures en matière de multiculturalisme (des années 80) avaient pour principal objectif d'aider les communautés ethniques minoritaires à conserver leur langue d'origine. Depuis ce temps toutefois, plusieurs compressions budgétaires, ainsi que le malaise que cette aide supplémentaire aux autres minorités linguistiques a provoqué chez les Canadiens-Français du Québec, ont réduit considérablement tout effort gouvernemental réel pour soutenir financièrement le maintien des langues ethniques minoritaires (Dewing et Leman, 2006).

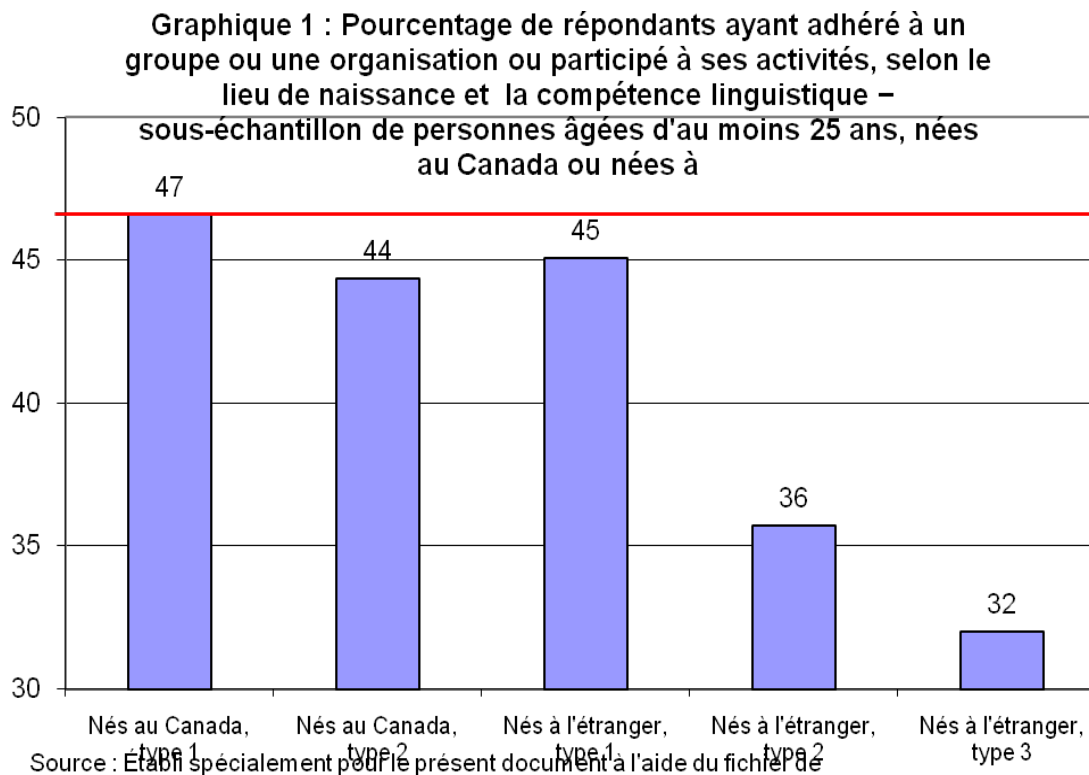
anglais.

b) Langue maternelle : ni le français ni l'anglais; langue principalement parlée à la maison : français et/ou anglais.

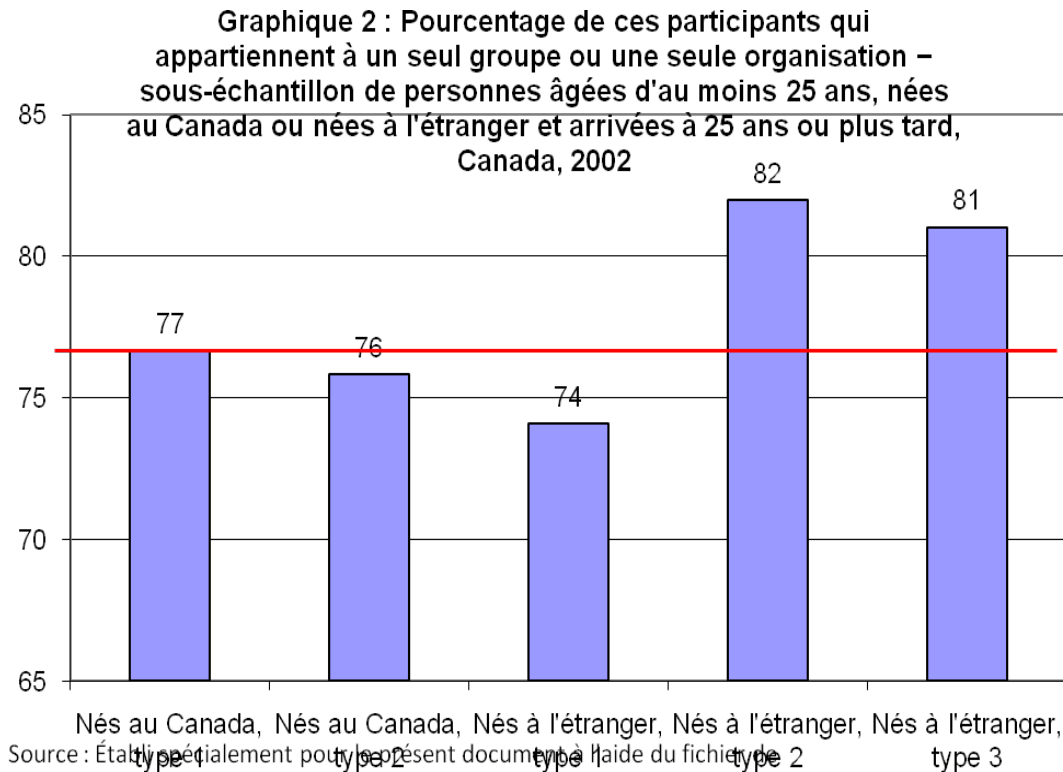
c) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : ni le français ni l'anglais.

d) Êtes-vous membre, ou avez-vous pris part aux activités de groupes ou d'organisations au cours des 12 derniers mois? P. ex., un club sportif, une organisation de loisir, un organisme communautaire, une association ethnique, etc.

Source : Établi spécialement pour le présent document à l'aide du fichier à grande diffusion de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002.



En outre, l'ampleur de la participation dépend du niveau de compétence dans la langue du pays d'accueil. Le tableau 1 et le graphique 2 montrent que, comparativement aux Canadiens de naissance ou aux immigrants dont le niveau de compétence dans les langues officielles est élevé, les immigrants arrivés au Canada à l'âge adulte et aux compétences linguistiques moyennes ou faibles sont plus susceptibles de faire partie d'un seul groupe ou d'une seule organisation. Plus particulièrement, quatre immigrants sur cinq arrivés à l'âge adulte qui ont déclaré faire partie d'un groupe ou d'une organisation et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais participaient aux activités d'un seul groupe ou d'une seule organisation.



Participation à certains types de groupe et d'organisation

Le degré de participation varie-t-il selon l'organisation ou le groupe et varie-t-il aussi selon la compétence linguistique? La réponse aux deux questions est oui. Comme le montre le tableau 2, dans l'ensemble, les taux de participation sont faibles du côté des associations ethniques ou d'immigrants, des associations liées au travail ou à l'entreprise, des groupes artistiques, culturels et de danse, et des groupes ou organisations destinés aux enfants et aux jeunes. De même, les pourcentages de participants aux activités des groupes et organisations varient considérablement selon le lieu de naissance et le niveau de compétence linguistique.

Table 2 : Type(s) de groupe ou d'organisation des répondants qui ont déclaré une adhésion ou participation, selon le lieu de naissance et la compétence linguistique, Canada, 2002

Type de groupe ou d'organisation	Total	Nés au Canada, type 1 ^{a)}	Nés au Canada, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 1 ^{a)}	Nés à l'étranger, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 3 ^{c)}
Groupe artistique, de danse, culturel	8	7	10	13	13	12
Association liée au travail ou à l'entreprise	6	6	5	6	3	3
Organisation communautaire	18	18	15	19	22	16
Association ethnique ou d'immigrants	4	2	9	9	21	28
Organisation de loisirs, club social ou groupe de personnes âgées ^{d)}	14	15	10	16	8	6
Groupe affilié à une confession religieuse	14	12	24	21	22	32
Organisation de bienfaisance ou de charité	15	16	14	14	7	5
Équipe ou club sportif	41	44	38	30	20	15
Mouvement pour la jeunesse ou groupe pour enfants	6	6	5	4	3	4
Autres organisations	5	5	6	5	5	5

a) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : français et/ou anglais.

b) Langue maternelle : ni le français ni l'anglais; langue principalement parlée à la maison : français et/ou anglais.

c) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : ni le français ni l'anglais.

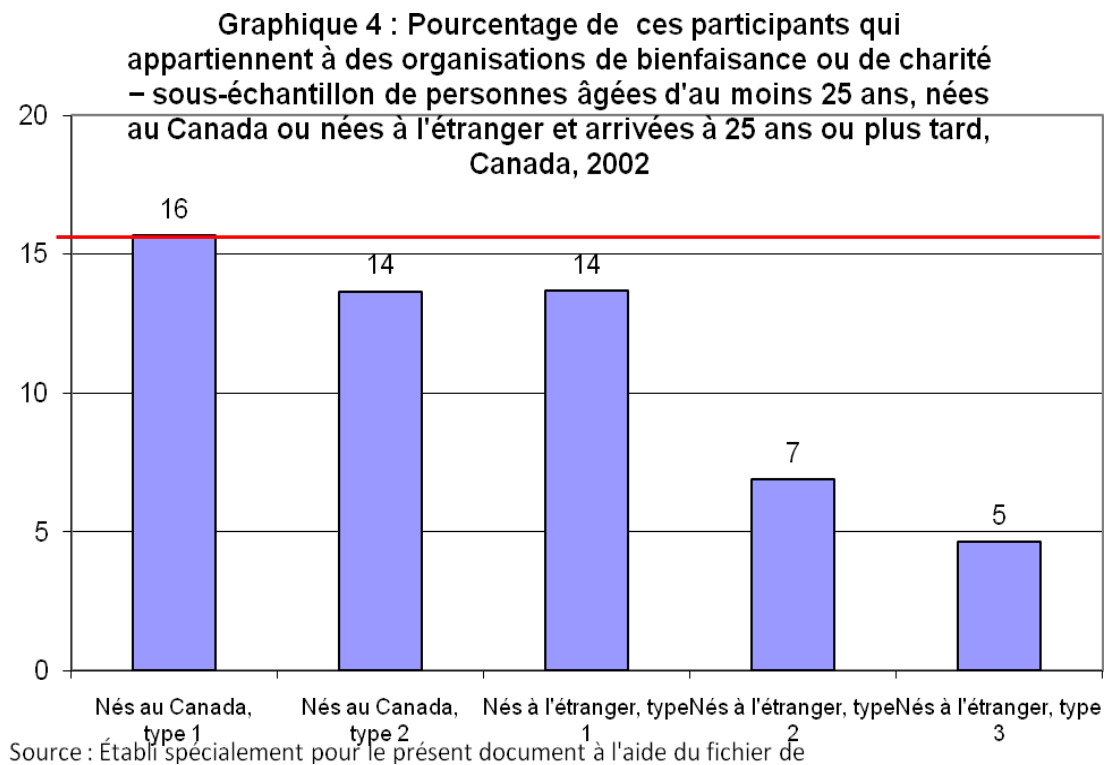
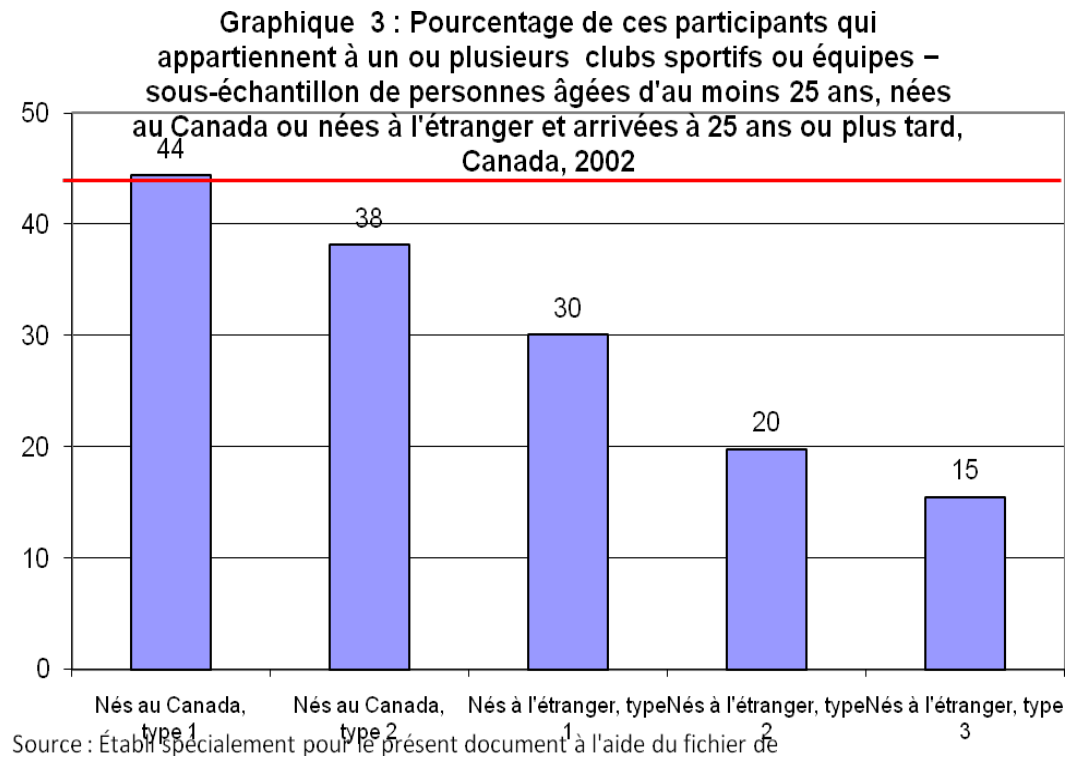
d) Groupes artistiques, de danse ou culturels non compris.

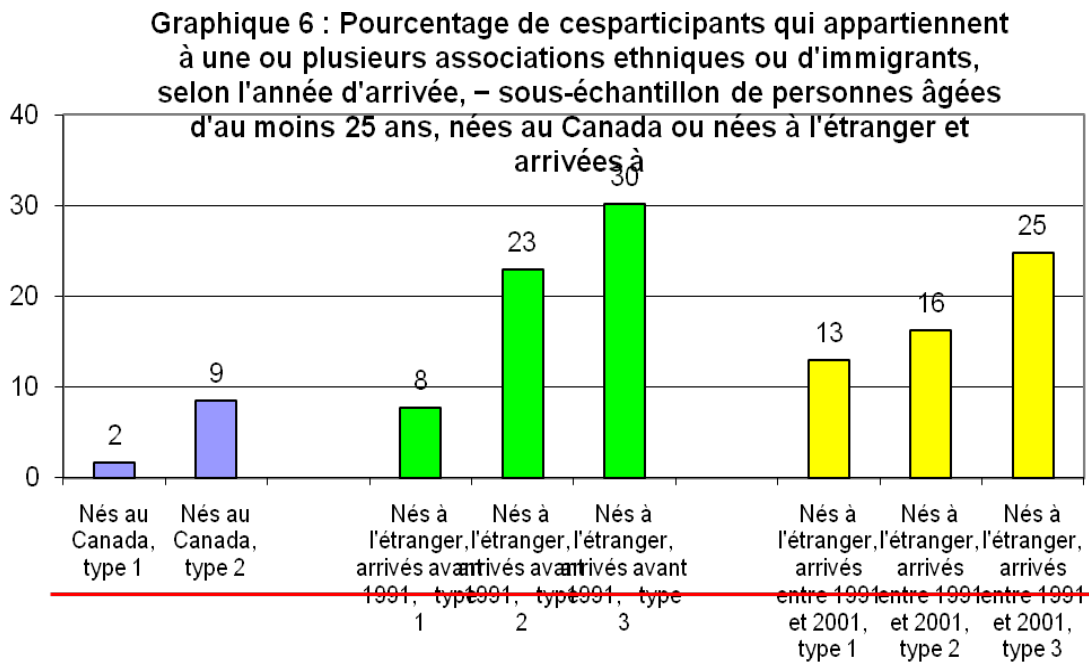
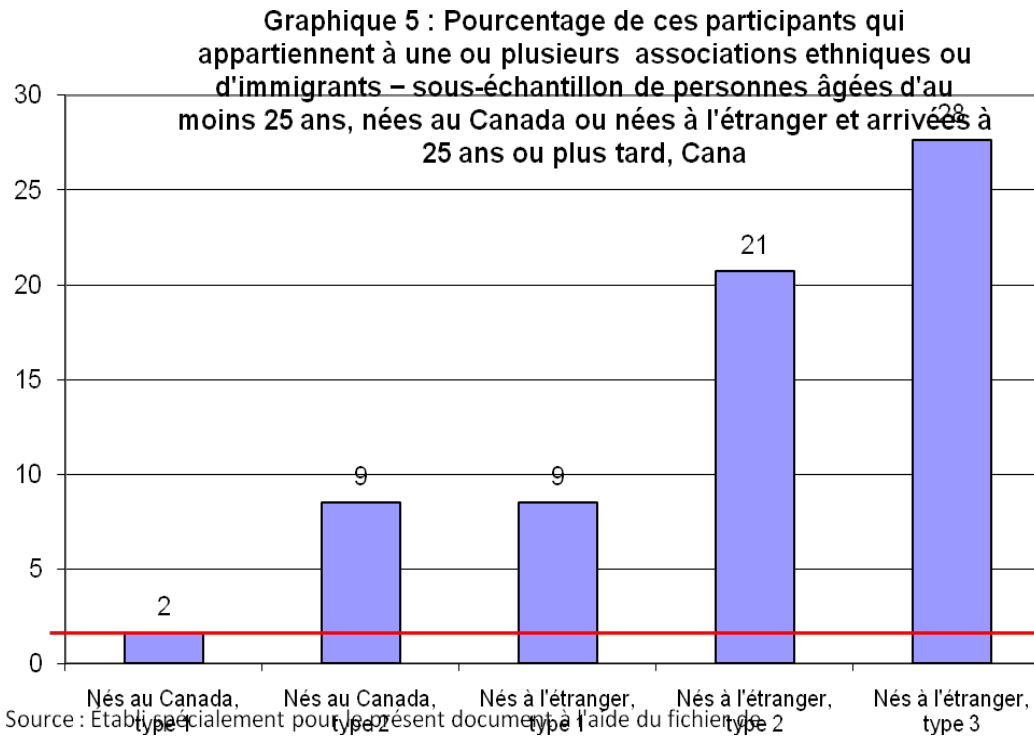
Source : Établi spécialement pour le présent document à l'aide du fichier à grande diffusion de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002.

L'analyse fondée sur le lieu de naissance et la compétence linguistique révèle deux tendances opposées. Premièrement, dans les organisations de loisirs, clubs sociaux ou groupes de personnes âgées, les organismes de bienfaisance ou de charité et les équipes ou clubs sportifs, la participation des Canadiens de naissance qui connaissent bien la ou les langues officielles est beaucoup plus élevée que celle d'autres groupes, en particulier celui des personnes nées à l'étranger dont la langue maternelle et la langue parlée principalement à la maison ne sont ni le français ni l'anglais (voir les graphiques 3 et 4). Deuxièmement, on rencontre l'inverse chez les groupes affiliés à une confession religieuse, dans les associations ethniques ou d'immigrants et, dans une moindre mesure, chez les groupes de danse ou culturels. Il est à noter que la participation et l'adhésion des Canadiens de naissance ayant comme langue maternelle le français ou l'anglais et qui parlent surtout une autre langue à la maison ressemblent à celles des personnes nées à l'étranger dont la langue maternelle et la langue parlée principalement à la maison sont le français et/ou l'anglais.

Comme l'indique le graphique 5, plus d'un immigrant sur quatre arrivés à l'âge de 25 ans ou plus tard qui ont un faible niveau de compétence dans les langues officielles participent aux activités d'associations ethniques ou d'immigrants ou font partie de ces associations. De plus, comparativement aux immigrants de fraîche date, les immigrants au Canada depuis au moins 10 ans affichent un degré de participation supérieur (graphique 6). Cette tendance s'observe aussi chez les groupes affiliés à une confession religieuse (graphiques 7 et 8). Cela tient peut-être au fait que les immigrants de fraîche

date sont occupés à s'établir et ont moins de temps pour prendre part aux activités de ces groupes et organisations.





Graphique 7 : Pourcentage de ces participants qui appartiennent à un ou plusieurs groupes affiliés à une confession religieuse – sous-échantillon de personnes âgées d'au moins 25 ans, nées au Canada ou nées à l'étranger et arrivées à 25 ans ou plus

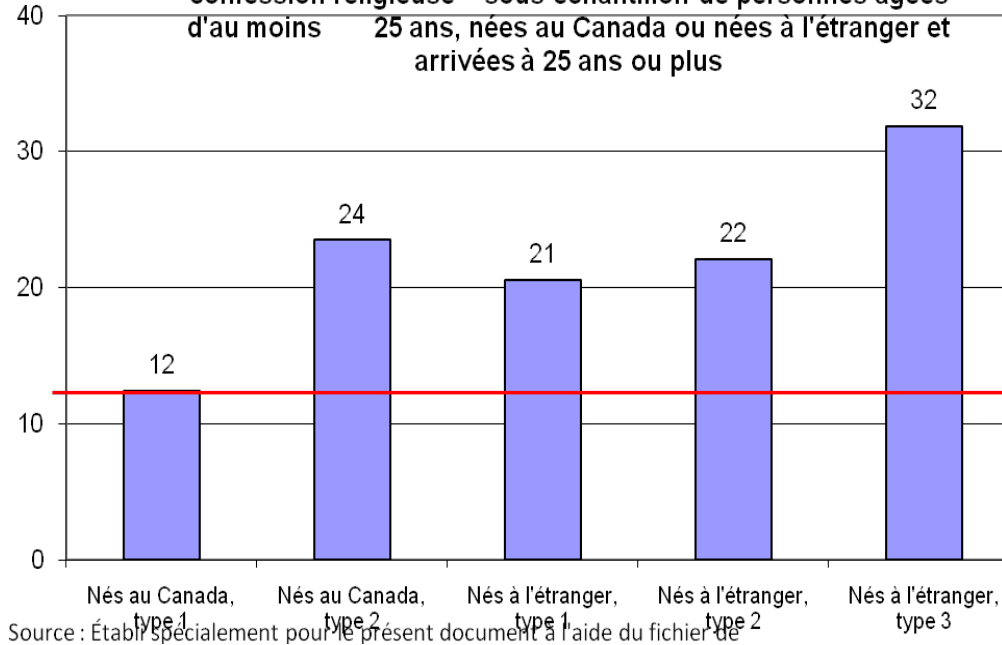
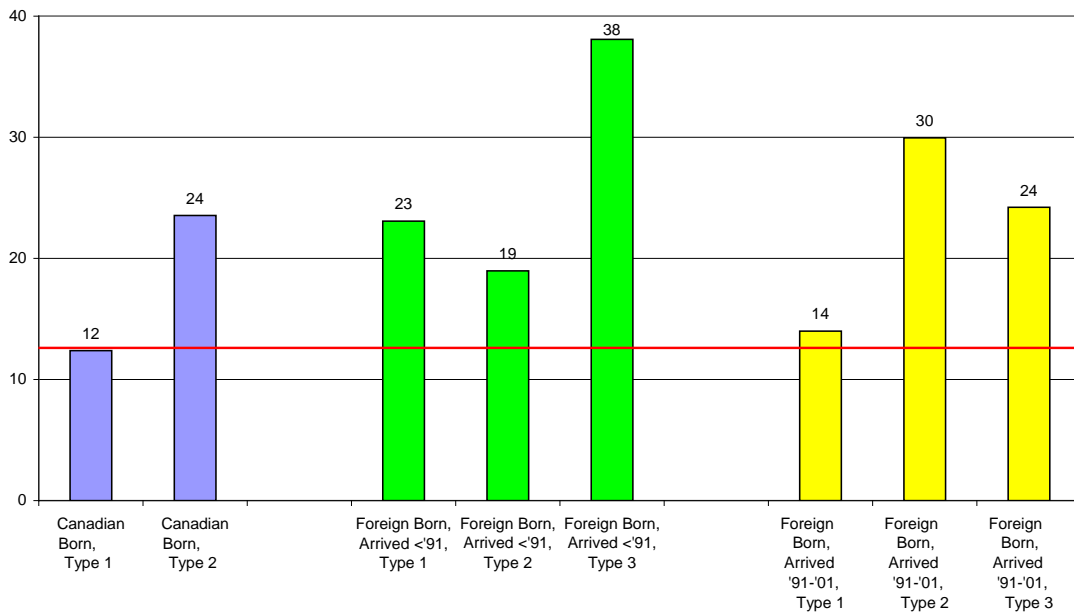


Chart 8: Of Those Participating, Percentages Belonging to Religious Affiliated Group(s) by Year of Arrival, Ages 25 plus, Canadian born and Foreign-born Who Immigrated at Age 25 or Later, Canada 2002



Source: Produced especially for this paper from the 2002 Ethnic Diversity Survey public use microdata file.

Degré de participation selon le type de groupe et d'organisation

Le degré de participation varie aussi entre les divers groupes définis par le lieu de naissance (Canadien de naissance ou immigrant) et la compétence linguistique. Le tableau 3 montre le degré de participation selon le type de groupe ou d'association; les organisations de loisirs, les clubs sociaux, les groupes de personnes âgées et les organismes de bienfaisance ou de charité n'entrent toutefois pas en ligne de compte, car la base de données à grande diffusion de l'EDE ne fournit aucun renseignement sur ces groupes. Même lorsqu'ils participent aux activités ou deviennent membres de groupes artistiques, culturels ou de danse, d'associations liées au travail ou à l'entreprise ou d'équipes ou de clubs sportifs, les immigrants les moins compétents dans les langues officielles affichent un degré de participation inférieur à celui des autres groupes. Comparativement aux Canadiens de naissance, les immigrants ayant un faible niveau de compétence linguistique qui sont des participants ou des membres de groupes affiliés à une confession religieuse ou d'associations ethniques ou d'immigrants ont un taux de participation mensuel ou hebdomadaire plus élevé. Cependant, ces pourcentages n'atteignent pas ceux constatés chez les immigrants au niveau de compétence linguistique le plus élevé, soit ceux dont la langue maternelle est le français et/ou l'anglais et qui parlent les langues officielles à la maison.

Tableau 3 : Fréquence de la participation des répondants qui ont déclaré une adhésion ou participation, selon le lieu de naissance et la compétence linguistique, Canada, 2002

Fréquence de la participation aux activités du groupe ou de l'organisation	Total	Nés au Canada, type 1 ^{a)}	Nés au Canada, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 1 ^{a)}	Nés à l'étranger, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 3 ^{c)}
Groupe artistique, de danse ou culturel	100	100	100	100	100	100
Au moins une fois par semaine	42	45	34	39	26	29
Au moins une fois par mois	28	29	24	33	27	17
Au moins trois fois par année	18	15	26	14	21	35
Une ou deux fois par an ou pas du tout	12	10	17	14	25	19
Association liée au travail ou à l'entreprise	100	100	100	100	100	100
Au moins une fois par semaine	19	19	17	33	8	19
Au moins une fois par mois	44	45	53	29	22	22
Au moins trois fois par année	19	19	15	10	58	21
Une ou deux fois par an ou pas du tout	18	17	15	28	12	38
Organisation communautaire	100	100	100	100	100	100
Au moins une fois par semaine	37	37	42	41	40	30
Au moins une fois par mois	38	39	28	32	32	36
Au moins trois fois par année	17	16	15	19	19	20
Une ou deux fois par an ou pas du tout	9	8	15	8	9	14
Association ethnique ou d'immigrants	100	100	100	100	100	100
Au moins une fois par semaine	19	17	21	20	18	21
Au moins une fois par mois	25	18	25	41	27	28
Au moins trois fois par année	28	30	37	19	27	26
Une ou deux fois par an ou pas du tout	28	35	18	20	28	25

Groupe affilié à une confession religieuse	100	100	100	100	100	100
Au moins une fois par semaine	51	50	44	63	43	56
Au moins une fois par mois	35	37	35	28	30	26
Au moins trois fois par année	10	9	15	6	20	11
Une ou deux fois par an ou pas du tout	4	4	6	4	7	7
Équipe ou club sportif	100	100	100	100	100	100
Au moins une fois par semaine	80	81	75	70	72	59
Au moins une fois par mois	14	14	14	20	19	18
Au moins trois fois par année	4	3	8	4	4	11
Une ou deux fois par an ou pas du tout	2	2	2	6	5	12

a) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : français et/ou anglais.

b) Langue maternelle : ni le français ni l'anglais; langue principalement parlée à la maison : français et/ou anglais.

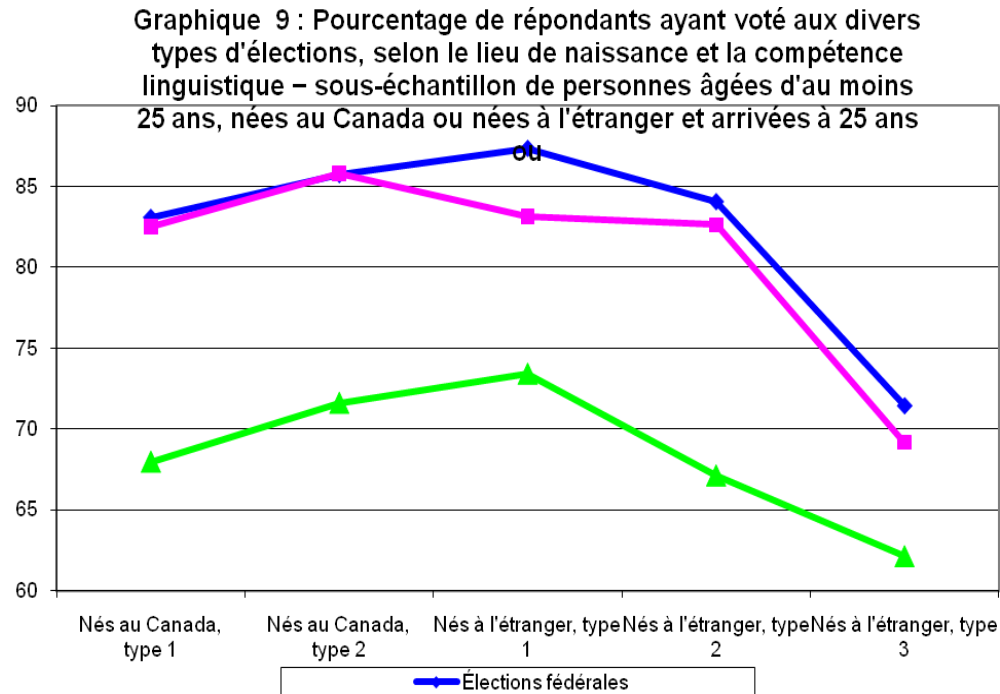
c) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : ni le français ni l'anglais.

Source : Fichier à grande diffusion de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002.

Source : Établi spécialement pour le présent document à l'aide du fichier à grande diffusion de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002.

Tendances en matière d'exercice du droit de vote

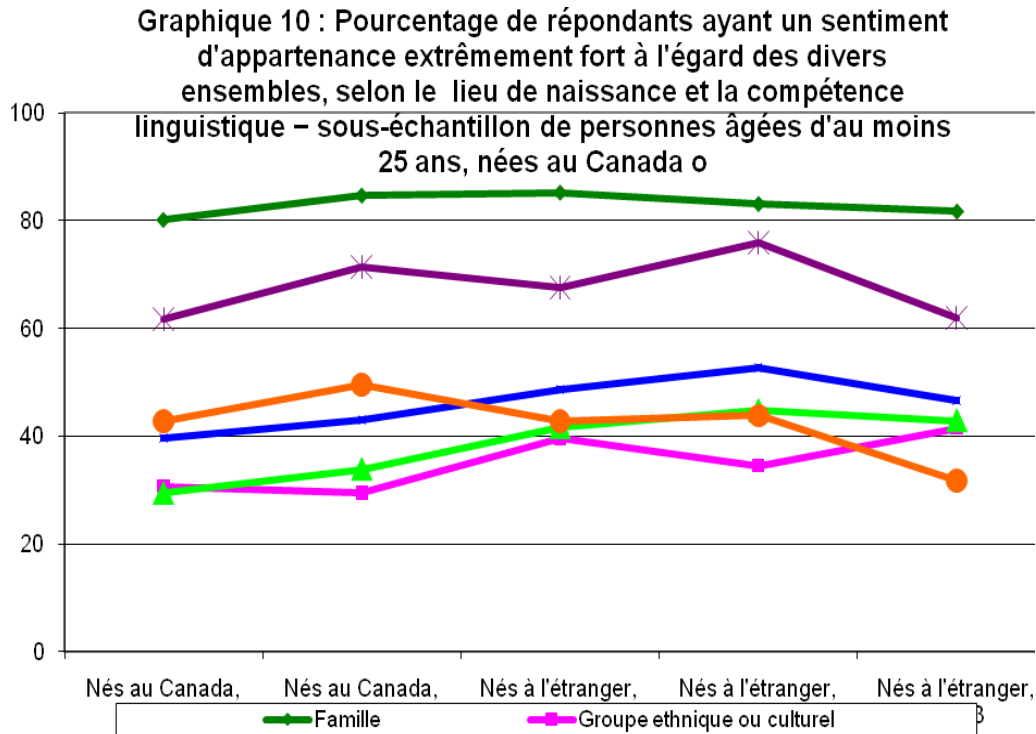
Comme les résultats d'autres études le laissaient entrevoir, un faible niveau de compétence dans les langues officielles est associé à un faible niveau de participation politique, mesuré par l'exercice du droit de vote aux élections. Le questionnaire de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 demandait aux répondants s'ils avaient voté aux dernières élections fédérales, provinciales et municipales, en plus d'enregistrer s'ils n'avaient pas le droit de vote. Le graphique 9 montre que le groupe des immigrants âgés de 25 ans ou plus à leur arrivée au Canada et dont le niveau de compétence dans les langues officielles est faible est le moins susceptible de tous les groupes d'avoir voté aux dernières élections fédérales, provinciales ou municipales. Les élections comptent pour beaucoup non seulement parce qu'elles sont au cœur du fonctionnement du gouvernement démocratique au Canada, mais aussi parce qu'il s'agit d'un mécanisme important qui permet aux groupes d'exprimer leur opinion et d'exercer les droits que leur confère la citoyenneté canadienne.



Force du sentiment d'appartenance

Même lorsque les gens ne votent pas, ils peuvent avoir le sentiment d'appartenir à un ensemble social. Le questionnaire de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 demandait notamment aux répondants d'indiquer la force de leur sentiment d'appartenance à l'égard de leur famille, leur groupe ethnique ou culturel, leur village, leur ville ou leur municipalité, leur province, le Canada et l'Amérique du Nord, et ce, en fonction d'une échelle de 1 à 5, où 1 correspondait à « pas fort du tout » et 5 à « extrêmement fort ». Comme l'indiquent le graphique 10 et le tableau 4, tous les groupes ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance extrêmement fort à l'égard de leur famille, les pourcentages se situant entre 80 % et 85 %. Par ailleurs, il y a de légères différences au sein des groupes dans les pourcentages de personnes qui ont déclaré avoir un fort sentiment d'appartenance à l'égard d'autres ensembles. Les immigrants âgés de 25 ans ou plus à leur arrivée au Canada qui avaient un niveau de compétence peu élevé dans les langues officielles représentaient les plus forts pourcentages de personnes à avoir indiqué un sentiment d'appartenance extrêmement fort à l'égard de leur groupe ethnique ou culturel et les plus faibles pourcentages pour ce qui est d'un sentiment extrêmement fort à l'égard de l'Amérique du Nord. Après la famille, c'est à l'égard du Canada que les pourcentages les plus élevés de personnes ont manifesté un fort sentiment d'appartenance, quels que soient leur lieu de naissance et leur compétence linguistique. À ce propos, près des deux tiers (62%) des immigrants ayant un niveau de compétence peu élevé dans les langues officielles ont déclaré éprouver un sentiment d'appartenance extrêmement fort à l'égard du Canada; on remarque un pourcentage identique chez les Canadiens de naissance affichant le niveau de compétence le plus élevé dans les langues officielles (langue maternelle et langue parlée le plus régulièrement à la maison au moment de l'enquête : français et/ou anglais). Même si un faible niveau de compétence

linguistique est associé, chez les immigrants, à une propension moindre à voter, il semble que les immigrants en question éprouvent néanmoins un fort sentiment d'appartenance envers le Canada.



Source : Établi spécialement pour le présent document à l'aide du fichier de

Conclusion

L'analyse de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 confirme l'existence d'une corrélation entre le niveau de compétence dans les langues officielles du Canada et la participation civique. Comparativement aux Canadiens de naissance ou aux personnes nées à l'étranger ayant pour langue maternelle le français et/ou l'anglais, les immigrants qui étaient âgés de 25 ans ou plus à leur arrivée au Canada et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais étaient moins nombreux en pourcentage à avoir adhéré à un groupe ou à une organisation, ou à avoir participé à leurs activités. Même lorsqu'ils en sont membres ou qu'ils participent à leurs activités, ces immigrants peu compétents dans les langues officielles sont plus enclins à participer aux activités d'un seul groupe ou d'une seule organisation que les Canadiens de naissance ou les immigrants très compétents en français et/ou en anglais.

Les Canadiens prennent part aux activités d'un large éventail de groupes et d'organisations. De tous les groupes de personnes qui appartiennent à une équipe ou un club sportif et qui participent aux activités d'organismes de bienfaisance ou de charité, le groupe qui correspond au pourcentage le plus faible est celui des immigrants peu compétents dans les langues officielles. Par contre, parmi l'ensemble des groupes qui participent aux activités d'associations ethniques ou d'immigrants ou d'organisations

affiliées à une confession religieuse ou qui en sont membres, c'est celui qui recueille le pourcentage le plus élevé.

Les immigrants peu compétents dans les langues officielles sont aussi les moins nombreux, en pourcentage, à avoir voté aux dernières élections fédérales, provinciales et municipales. Aussi, près des deux tiers (62 %) disent avoir un sentiment d'appartenance extrêmement fort à l'égard du Canada, et ce pourcentage vaut également pour les Canadiens de naissance dont la langue maternelle est le français et/ou l'anglais. En règle générale, bien qu'un niveau de compétence peu élevé dans les langues officielles soit associé à une diminution de la participation civique, cette diminution ne peut pas être interprétée comme l'expression de sentiments négatifs envers l'appartenance au Canada. Néanmoins, comparativement aux immigrants plus compétents en français et/ou en anglais, ceux dont la langue maternelle et la langue parlée principalement à la maison ne sont ni le français ni l'anglais sont légèrement moins nombreux, en pourcentage, à avoir déclaré un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur province, du Canada ou de l'Amérique du Nord.

Ces résultats représentent un premier aperçu de la relation entre la compétence linguistique et la participation civique, et les immigrants qui arrivent au Canada à l'âge adulte y font l'objet d'une attention particulière. Les cinq groupes étudiés dans le présent document selon le lieu de naissance et le niveau de compétence linguistique diffèrent manifestement quant à l'âge, à l'état civil, au niveau d'instruction, à l'origine, aux années passées au Canada et à d'autres facteurs également associés à la participation civique. Par conséquent, les pourcentages étayés dans le présent document pourraient changer si des rajustements relatifs aux différences dans la composition étaient effectués au moyen de techniques statistiques multivariées.

De plus, il est à noter que des données d'enquête recueillies à un seul et même moment ne peuvent pas prouver la causalité. Bien qu'un faible niveau de compétence linguistique limite sans contredit les interactions dans la société canadienne en général et influe ainsi sur le degré de participation civique, la réciproque est également vraie : la participation civique peut exercer une influence sur la compétence linguistique. L'étude de cas réalisée par Dudley (2007) auprès d'immigrants en anglais langue seconde (ALS) au Canada a démontré que certains immigrants font du bénévolat pour améliorer leur capacité de parler l'anglais avec des locuteurs natifs. C'est particulièrement le cas quand aucun cours d'ALS, ou du moins aucun qui corresponde à leur niveau de compétence en anglais, n'est accessible. Une relation complémentaire entre le bénévolat et la compétence linguistique des immigrants peut aussi exister. Par exemple, Stepick, Stepick et Labissiere (2008) ont remarqué qu'environ les trois quarts des étudiants de niveau collégial de Miami, en Floride, appartenant à la première génération d'immigrants et la génération 1,5 se sont portés volontaires pour aider les personnes qui ne parlaient pas l'anglais à améliorer leurs compétences dans cette langue. Ainsi, quoique la recherche présentée ici confirme la corrélation entre la compétence linguistique et la participation civique, une étude longitudinale conviendrait davantage pour déterminer l'existence de relations réciproques entre la compétence linguistique et la participation civique des immigrants au Canada.

Tableau 4 : Force du sentiment d'appartenance à l'égard de la famille, du groupe ethnique ou culturel, de la municipalité, de la province, du Canada et de l'Amérique du Nord, selon le lieu de naissance et la compétence linguistique, Canada, 2002

Force du sentiment d'appartenance à l'égard des ensembles suivants	Total	Nés au Canada, type 1 ^{a)}	Nés au Canada, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 1 ^{a)}	Nés à l'étranger, type 2 ^{b)}	Nés à l'étranger, type 3 ^{c)}
Famille	100	100	100	100	100	100
Niveau 1 - Pas fort du tout	2	2	1	2	1	1
Niveau 2	1	1	1	1	1	2
Niveau 3	5	5	4	3	4	5
Niveau 4	11	11	9	8	10	10
Niveau 5 - Extrêmement fort	81	80	85	85	83	82
Groupe ethnique ou culturel	100	100	100	100	100	100
Niveau 1 - Pas fort du tout	16	18	13	13	13	6
Niveau 2	11	12	13	9	11	6
Niveau 3	23	22	24	23	25	24
Niveau 4	18	18	20	16	17	23
Niveau 5 - Extrêmement fort	32	31	29	40	34	42
Village, ville ou municipalité	100	100	100	100	100	100
Niveau 1 - Pas fort du tout	7	8	6	8	4	5
Niveau 2	10	11	8	7	6	6
Niveau 3	28	29	28	22	19	21
Niveau 4	24	24	24	21	25	25
Niveau 5 - Extrêmement fort	31	29	34	42	45	43
Province	100	100	100	100	100	100
Niveau 1 - Pas fort du tout	6	6	4	7	3	4
Niveau 2	7	7	7	7	5	5
Niveau 3	23	23	19	19	16	20
Niveau 4	24	24	26	19	23	24
Niveau 5 - Extrêmement fort	41	40	43	49	53	47
Canada	100	100	100	100	100	100
Niveau 1 - Pas fort du tout	4	4	2	3	1	3
Niveau 2	3	4	2	3	1	3
Niveau 3	12	12	8	9	7	12
Niveau 4	18	18	16	18	15	21
Niveau 5 - Extrêmement fort	63	62	71	67	76	62
Amérique du Nord	100	100	100	100	100	100
Niveau 1 - Pas fort du tout	9	9	7	9	7	14
Niveau 2	9	9	6	10	8	11
Niveau 3	21	21	17	21	18	24
Niveau 4	19	18	20	18	23	20
Niveau 5 - Extrêmement fort	42	43	49	43	44	32

a) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : français et/ou anglais.

b) Langue maternelle : ni le français ni l'anglais; langue principalement parlée à la maison : français et/ou anglais.

c) Langue maternelle et langue parlée principalement à la maison : ni le français ni l'anglais.

Source : Établi spécialement pour le présent document à l'aide du fichier à grande diffusion de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002.

Références

BAER, Douglas. 2008. « Community Context and Civic Participation in Immigrant Communities: A Multi-Level Study of 137 Canadian Communities ». Documents de travail, Metropolis Colombie-Britannique, *Centre d'excellence pour la recherche en immigration et en diversité*. N° 08-03.

BLACK, Jerome H. 1991. « Ethnic Minorities and Mass Politics in Canada: Some Observations in the Toronto Setting ». *Revue internationale d'études canadiennes*, 3, p. 129-151.

COUTON, Philippe et Stéphanie Gaudet. 2008. « Rethinking Social Participation: the Case of Immigrants in Canada ». *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 9(1), p. 21-44.

DEWING, Michael et Marc Leman. 2006. « Le multiculturalisme canadien ». Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherche parlementaires. 93-6F. Version révisée du 16 mars. Adresse Web : <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/936-f.htm> Consulté le 19 octobre 2009.

DUDLEY, Lesley. 2007. « Integrating Volunteering into the Adult Immigrant Second Language Experience ». *Revue canadienne des langues vivantes=The Canadian Modern Language Review*, 63 (4), p. 539-561.

MARSHALL, Thomas Humphrey. 1950. *Citizenship and Social Class and Other Essays*. Cambridge, University Press.

NAKHAIE, Reza. 2008. « Social Capital and Political Participation of Canadians ». *Revue canadienne de science politique=Canadian Journal of Political Science*, 41 (4), p. 835-860.

SCOTT, Katherine, Kevin Selbee et Paul Reed. 2006. « Créer des liens : engagement social et civique chez les immigrants canadiens ». Ottawa, Conseil canadien de développement social. Adresse Web : <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2006/creerliens/creerliens.pdf> Consulté le 19 octobre 2009.

STEPICK, Alex, Carol Dutton Stepick et Yves Labissiere. 2008. « South Florida's Immigrant Youth and Civic Engagement: Major Engagement: Minor Differences ». *Applied Development Science*, 12 (2), p. 57-65.

STOLL, Michael et Janelle Wong. 2007. « Immigration and Civic Participation in a Multiracial and Multiethnic Context ». *The International Migration Review*, 41 (4), p. 880-908.

TORNEY-PURTA, Judith, Carolyn H. Barber et Britt Wilkenfeld. 2007. « Latino Adolescents' Civic Development in the United States: Research Results from the IEA Civic Education Study ». *Journal of Youth Adolescence*, 36, p. 111-125.

TOSSUTTI, Livianna. 2007. « La participation électorale des membres des communautés ethnoculturelles ». Documents de travail sur la participation électorale et les pratiques de rayonnement, Élections Canada, Ottawa.

WONG, Winnie et Yves Poisson. 2008. « From Immigration to Participation: a Report on Promising Practices in Integration ». *Forum des politiques publiques*. Ottawa, novembre.